

Stages

Intitulé

Date (s)

Lieu

Coût

Stagiaire

Nom-Prénom

Fonction

Date de naissance

Adresse

N° Rue

Code Postal

Ville

Tél.

Employeur

Etablissement

Adresse

N° Rue

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

N° Siret

Code APE

Nom du Responsable de la Formation :

E-mail

Modalités de règlement

Règlement par le particulier

Règlement par l'établissement

Adhésion à un Fonds d'Assurance Formation (FAF). Si oui, lequel ?

- Le règlement de la formation interviendra à réception de facture.
- Une attestation de stage est délivrée en fin d'action à chaque personne ayant participé à la totalité de la formation
- Les demandes d'annulation doivent être confirmées par courrier ou par fax
 - **reçues moins de 15 jours** avant le début du stage, elles entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 50% du prix du stage
 - **reçues moins de 7 jours** avant le début du stage, elles entraînent le règlement de la totalité du prix du stage
- L'IRFA se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage, quinze jours avant la date prévue, après en avoir averti au préalable l'établissement.

Fait à

le

Signature et cachet
de l'Établissement

Nom, Qualité